

GAZETTE DES CAMPAGNES

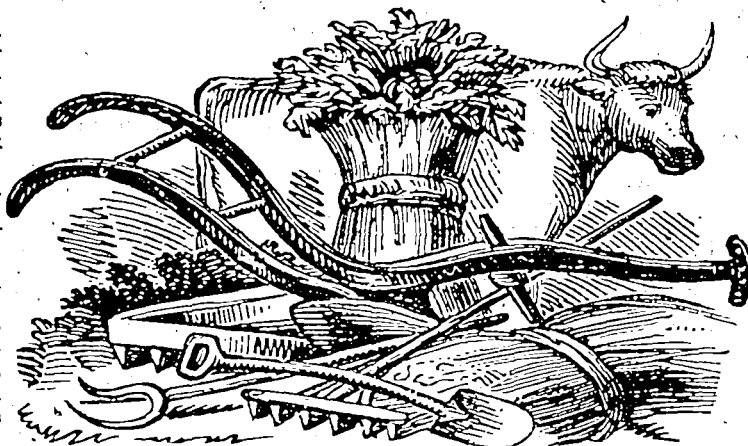
Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

Editeur-Propriétaire
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné *par écrit* à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées à
FIRMIN H. PROULX.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette agricole*.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE :

Causerie agricole : De la litière. (Suite).

Revue de la Semaine : Quelques considérations sur l'Eglise catholique.—Discours de Mgr. Nardi, au sujet des conversions qui s'opèrent dans la Grande-Bretagne.—Ouverture du Parlement d'Ontario.—Affaires du Nord-Ouest.

Sujets divers : Le Collège de Ste. Anne.—Amélioration du mouton.—Causerie agricole sur le cheval.

Petite chronique : Les forêts aux Etats-Unis.—Ce que contiennent parfois les liqueurs enivrantes.

Recettes : Les œufs employés à la guérison des brûlures.—Moyen d'augmenter la durée du plâtre.—

PRIMES.—Nous commencerons la distribution des primes la semaine prochaine.—Pour conditions, voir la table des matières du dernier volume de la *Gazette des Campagnes*.

CAUSERIE AGRICOLE

DE LA LITIÈRE.

(Suite.)

La fougère peut aussi être employée comme litière dans les localités qui en fournissent en abondance. Cette plante est très-riche en potasse, substance très-utile aux plantes qui entrent dans nos rotations, et concourt par conséquent à accroître les qualités des engrais auxquels elle se trouve mélangée. La fougère, utilisée comme litière, est surtout avantageuse lorsqu'elle reçoit cette destination étant encore fraîche, car alors elle se décompose très-facilement ; il n'en est pas ainsi lorsqu'elle a préalablement été soumise à la dessiccation. Il faut toujours avoir soin de la faucher avant qu'elle ne se soit entièrement desséchée sur pied, car les pluies lui font perdre de ses propriétés utiles.

Les joncs, les roseaux et les herbes aquatiques sont aussi

utilisées comme litière, et offrent une ressource qui n'est nullement à dédaigner, lorsqu'il y a pénurie de paille et qu'on peut se les procurer économiquement. Comme la fougère, ces plantes se décomposent aussi promptement lorsqu'elles sont employées à l'état frais ; desséchées, elles résistent très-longtemps à la putréfaction. Ce fumier étant plus lentement décomposé que celui formé avec de la paille, conviendra mieux par conséquent pour les terrains argileux.

La sciure de bois est une matière qu'on laisse généralement perdre, alors que l'on pourrait parfaitement l'utiliser comme litière dans les localités où l'on peut facilement se la procurer ; elle est très-propre à absorber les parties fluides des excréments et à former une bonne couche pour le bétail ; et puis elle est très-riche en principes profitables à nos récoltes. Lorsqu'elle s'est trouvée en contact prolongé avec les déjections des animaux, son emploi n'expose à aucun danger. M. Magne, dans son *Traité d'hygiène vétérinaire*, considère la sciure de bois comme fournissant une très-bonne litière pour le cheval. Voici ce qu'il dit : A Spitzhuth, M. Preuss entretient cinquante chevaux qui n'ont jamais d'autre litière que la sciure de bois, et qui ne sont jamais atteints de teigne, ni de dessèchement des sabots. M. Nérugat, conseille cette litière pour les maladies des pieds de cheval.

La tourbe est également très-propre à servir de litière, car elle est douée d'une grande force d'absorption et procure au bétail un excellent couchage. Cette substance, à l'état naturel, possède des qualités qui peuvent nuire à la végétation, mais qui disparaissent complètement par le passage de la tourbe dans les étables, où elles se trouvent neutralisées par l'action des urines et des excréments, et la fermentation qui se déclare ultérieurement dans la masse. Quand on désire utiliser la tourbe comme litière, on doit la retirer des marais par un temps sec, et la laisser exposée à l'air pendant une semaine ou deux.

On se sert aussi avantageusement de gazons comme li-